

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024/45

Séance du 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 18 juin 2024		Présents : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, LABONNE NOLLET Laurie, BERDAGUE Patrick, MORIN DESMURS Michèle, DESCHARNE Samuel, PLATHEY Pierre, BUSSEUIL Georges, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain, MARTINOT Noémie, LAROCHE Daniel
Nombre de Membres en exercice :	19	
Nombre de Membres présents :	12	
Nombre de suffrages exprimés :	16	Procurations : DELANGLE Sylvie a donné pouvoir à LAROCHE D., BOUCLIER Florence a donné pouvoir à MORIN DESMURS M., BENCADI Karim a donné pouvoir à S. DESCHARNE, MATHUS Véronique a donné pouvoir à CLEMENT N.
Votes Pour :	16	
Vote Contre :	0	
Abstentions :	0	Absents excusés : MATHIEUX Marc, CLEMENT Pascal, MUNCH Armelle

Le secrétariat a été assuré par : Patrick BERDAGUE

Objet : Décision modificative de crédits n°1 BP Eau

Le Maire de la Commune de LA CLAYETTE,

VU la nécessité de procéder à des mouvements de crédits en section d'investissement à l'opération 100 « Sources de la Faux »,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

-DECIDE de procéder aux mouvements de crédits suivants :

		crédits ouverts	crédits réduits
opération	100	3 532,90 €	
opération	200		3 532,90 €

-CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre la présente délibération.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 25/6/2024
Acte contresigné le
Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR

Le/La secrétaire de séance,



D2024/120

cl